

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC LE VAL-SAINT-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DE VAL-JOLI

2009-05-04 Procès-verbal des délibérations de la séance ordinaire du conseil de Val-Joli, tenue au lieu habituel au 500, route 249 à Val-Joli, le lundi 4 mai 2009 à 20h00 sous la présidence du maire Gilles Perron.

Sont également présents, les membres du conseil, Sylvain Côté, Philippe Verly, André Therrien, Richard Boucher, Patrick Bernier, Lorenzo Bergeron, l'inspecteur municipal, Alain Sasseville ainsi que la directrice générale et secrétaire-trésorière Lucie Camiré.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le maire ouvre l'assemblée en souhaitant la bienvenue à tous les membres du conseil et à toutes les personnes présentes.

2. RÉGULARITÉ CONVOCATION ET CONSTAT DE QUORUM

La régularité de la convocation et le quorum du conseil ayant été constatés par le maire, l'assemblée est déclarée par ce dernier régulièrement ouverte.

2009-05-64 3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Attendu que chacun des membres du conseil a pris connaissance de l'ordre du jour de cette séance, lequel a été lu à haute voix par la secrétaire;

ORDRE DU JOUR
SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL
LUNDI 4 MAI 2009 À 20H00

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE
2. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION ET DU QUORUM
3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL D'AVRIL 2009
5. DÉPÔT PAR LA DIRECTRICE GÉNÉRALE/SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE DU CERTIFICAT RELATIF AU DÉROULEMENT DE LA PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT DES PERSONNES HABLES À VOTER CONCERNANT LE RÈGLEMENT 2009-3 DÉCRÉTANT DES TRAVAUX DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE ET DE COLLECTE D'EAUX USÉES SOUS LA ROUTE 143 ET AUTORISANT UN EMPRUNT POUR EN ACQUITTER UNE PARTIE DU COÛT (AUCUNE SIGNATURE)
6. 1^{ÈRE} PÉRIODE DE QUESTIONS
7. CORRESPONDANCE
8. ACCEPTATION DES DÉPENSES ET COMPTES À PAYER + DÉPÔT DE L'ÉTAT COMPARATIF DES REVENUS ET DÉPENSES
9. AVIS DE MOTION DU RÈGLEMENT 2009-4, RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE LA MUNICIPALITÉ DE VAL-JOLI
10. AFFAIRES NON-TERMINÉES - TRAVAUX DE VOIRIE AVEC ST-CLAUDE (RANG 9)
 - ACHAT DE CALCIUM
 - RECHARGEMENT DE GRAVIER ET CREUSAGE DE FOSSÉS
 - AUTORISATION DE SIGNATURE POUR L'ENTENTE AVEC HYDRO-QUÉBEC (OUVERTURE DE BARRIÈRE)
11. VARIA - DÉMISSION DE LA SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE
 - MANDAT POUR L'EMBAUCHE D'UNE SECRÉTAIRE
 - MANDAT POUR L'EMBAUCHE DE L'ÉCO-RESSOURCE
 - MANDAT POUR L'OUVERTURE DE LA BARRIÈRE CHEMIN HYDRO-QUÉBEC
 - MANDAT À NOS PROCUREURS POUR 2 DOSSIERS À LA COUR MUNICIPALE LE 9 JUIN 2009
 - PROPOSITION POUR RÉAMÉNAGEMENT DU PARC (FLEURS ET PAILLIS)
 - MANDAT À LES LABORATOIRES SHERMONT POUR UNE ÉTUDE GÉOTECHNIQUE DOSSIER FIMR ROUTE 143 (8740\$ + TX) AUTORISATION DE SIGNATURE À MONSIEUR JEAN BEAUCHESNE DE GÉNIVAR

12. TOUR DE TABLE
13. DOSSIER MRC –
14. 2^E PÉRIODE DE QUESTIONS
15. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Verly
Appuyé par le conseiller Boucher

Que l'ordre du jour proposé aux membres soit adopté en laissant ouvert l'item Varia.

Proposition adoptée

2009-05-65 4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 6 AVRIL 2009

Attendu que tous et chacun des membres de ce conseil ont déclaré avoir reçu, avant ce jour, copie du procès-verbal du 6 avril 2009;

Attendu que quatre membres du conseil renoncent à l'envoi du procès-verbal en version papier et acceptent de le recevoir par courriel;

Il est proposé par le conseiller Bernier
Appuyé par le conseiller Boucher

D'adopter le procès-verbal du 6 avril 2009 tel que reçu.

Proposition adoptée

5. DÉPÔT DE CERTIFICAT RÈGLEMENT 2009-3

La directrice générale/secrétaire-trésorière procède au dépôt du certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter concernant le règlement 2009-3 décrétant des travaux de distribution d'eau potable et de collecte d'eaux usées sous la route 143 et autorisant un emprunt pour en acquitter une partie du coût (aucune signature).

6. 1^{ÈRE} PÉRIODE DE QUESTION

Monsieur Michel Galarneau parle au nom de Lise Préfontaine et explique qu'un jugement leur a donné un délai de 45 jours pour faire une demande d'autorisation pour déplacer leur garage et 75 jours du jugement pour avoir complété les travaux. Il demande une prolongation du délai jusqu'au 30 septembre pour avoir complété les travaux. Il lui est demandé de faire une demande écrite et la directrice générale vérifiera auprès de nos avocats pour savoir si nous pouvons changer ce délai. Une décision finale sera prise à la séance de juin.

7. CORRESPONDANCE

1. LETTRE DE ROSAIRE JOLIN ET JUDY-ANN WARD CONCERNANT LES TERRAINS CIBLÉS PAR LE RÈGLEMENT 2009-3 POUR LE NOMBRE DE TERRAINS À FACTURER

Monsieur Jolin est présent et explique au conseil que son terrain est très accidenté et que d'après lui il ne peut pas construire plus de 2 à 3 maisons sur ce terrain. Explication de la réglementation et de l'avis légal à cet effet que tant qu'il n'y a pas de maison de construite, les terrains potentiels sont évalués à 8 unités.

2. DEMANDE DE COMMANDITE – CLUB COPAINS DES NEIGES

Demande refusée

2009-05-66 7.3 TRIO ÉTUDIANT DESJARDINS POUR L'EMPLOI

Attendu que lors de la confection du budget 2009, un montant a été prévu pour aider financièrement le projet Trio Étudiant Desjardins pour l'emploi;

Il est proposé par le conseiller Verly
Appuyé par le conseiller Côté

D'accepter de verser une aide financière pour 1 jeune Apprenti-Stage et 2 jeunes Expérience Travail-été ce qui représente un montant approximatif de 260\$ par jeune.

Proposition adoptée

7.4 MUNICIPALITÉ DE RACINE – RÉOLUTION MANDATANT LA MRC À NÉGOCIER AVEC LA SQ LA BASE DE QUOTE-PART LORS DES PROCHAINES NÉGOCIATIONS (DEMANDE D'APPUI)

Pas d'appui

2009-05-67 DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

Il est proposé par le conseiller Bernier

De déposer aux archives la correspondance qui a fait l'objet d'une résolution.

Proposition adoptée

2009-05-68 8. ACCEPTATION DES DÉPENSES ET COMPTES À PAYER ET DÉPÔT DE L'ÉTAT COMPARATIF DES REVENUS ET DÉPENSES

Attendu que la directrice générale et secrétaire-trésorière a remis une copie de la liste des comptes à payer à chaque membre du conseil ainsi que l'état comparatif des revenus et dépenses;

Il est proposé par le conseiller Verly
Appuyé par le conseiller Côté

Que les comptes à payer et les chèques émis selon la liste transmise à chaque membre du conseil, soient acceptés et\ou payés à savoir :

SALAIRES

Les chèques salaires pour la période du 1^{er} au 30 avril 2009 représentent un total de 9575,71\$.

CHÈQUES FOURNISSEURS

Chèques émis (du 7 avril 2009 au 3 mai 2009)**Sommaire par No déboursés**

N° chèque	Lot	Date	N° fourn.	Nom	Description	Montant
200900223 (C)		2009-04-17	5	BELL MOBILITE CELLULAIRE		173,14 \$
200900225 (I)		2009-05-01	74	MINISTRE DES FINANCES		513,00 \$
200900226 (C)		2009-04-24	781	COOPTEL		24,72 \$
200900227 (C)		2009-04-24	723	AXION		69,70 \$
200900228 (C)		2009-04-20	70	PETITE CAISSE		26,65 \$
200900229 (I)		2009-04-23	838	J. BEAUCLAIR MÉTAL INC		112,88 \$
200900230 (I)		2009-04-23	810	APSAM		35,00 \$
200900231 (I)		2009-04-28	61	FQM (FÉDÉRATION QUÉB.		169,31 \$

Total des chèques**1 124,40 \$****Liste des chèques annulés pour la période demandée**

N° chèque	Date	N° fourn.	Nom	S/Source I/Inverse	Montant chèque
200900232	2009-05-01	745	FIDUCIE DESJARDINS	S	506,68 \$
200900233	2009-05-01	745	FIDUCIE DESJARDINS	I	506,68 \$

COMPTES À PAYER EN DATE DU 4 MAI 2009**Chèques émis (du 4 mai 2009 au 4 mai 2009)****Sommaire par No déboursés**

N° chèque	Lot	Date	N° fourn.	Nom	Description	Montant
200900234 (I)		2009-05-04	745	FIDUCIE DESJARDINS		506,68 \$
200900235 (I)		2009-05-04	67	MINISTRE DU REVENU		2 916,80 \$
200900236 (I)		2009-05-04	68	RECEVEUR GENERAL		1 345,43 \$
200900237 (I)		2009-05-04	7	CAMIRÉ LUCIE		40,30 \$
200900238 (I)		2009-05-04	14	COOP DES CANTONS		44,74 \$
200900239 (I)		2009-05-04	34	L'Etincelle		257,07 \$
200900240 (I)		2009-05-04	35	Location Windsor		67,75 \$
200900241 (I)		2009-05-04	60	PIECES D'AUTO BILODEAU INC.		19,11 \$
200900242 (I)		2009-05-04	66	QUINCAILLERIE WINDSOR INC.		4,86 \$
200900243 (I)		2009-05-04	89	RAYMOND, CHABOT, GRANT		4 447,28 \$
200900244 (I)		2009-05-04	94	GABRIEL COUTURE ET FILS LTEE		547,53 \$
200900245 (I)		2009-05-04	109	LIGNE ELECTRIQUE F.J.S. INC		343,04 \$
200900246 (I)		2009-05-04	205	L'ETOILE JEAN		433,33 \$
200900247 (I)		2009-05-04	230	VILLE DE SHERBROOKE		3 280,68 \$
200900248 (I)		2009-05-04	265	MÉGABURO		293,30 \$
200900249 (I)		2009-05-04	338	SERVICE D'EXTINCTEURS		101,93 \$
200900250 (I)		2009-05-04	341	ÉCOLE DU TOURNESOL DE		50,00 \$
200900251 (I)		2009-05-04	359	SIGNALISATION DE L'ESTRIE		54,69 \$
200900252 (I)		2009-05-04	365	SOCIÉTÉ DE GESTION MATIÈRES		167,35 \$
200900253 (I)		2009-05-04	368	BOUCHER RICHARD		23,40 \$
200900254 (I)		2009-05-04	527	SASSEVILLE ALAIN		916,81 \$
200900255 (I)		2009-05-04	638	FONDS DE L'INFORMATION		12,00 \$
200900256 (I)		2009-05-04	677	MAURICE RICHARD		413,86 \$
200900257 (I)		2009-05-04	678	SANI ESTRIE INC		3 809,53 \$
200900258 (I)		2009-05-04	679	CENTRE DU TRAVAIL		600,00 \$
200900259 (I)		2009-05-04	768	G.G. LAROCHE EXCAVATION		1 257,94 \$
200900260 (I)		2009-05-04	784	LAVE-AUTO DEPAN'EXPRESS		274,29 \$
200900261 (I)		2009-05-04	796	PINARD PIERRE		169,31 \$
200900262 (I)		2009-05-04	798	SERVICE AUROTECH		325,85 \$
200900263 (I)		2009-05-04	805	POUDRIER KARINE		23,40 \$

Total des chèques**22 748,26 \$**

Proposition adoptée

2009-05-69**9. AVIS DE MOTION DU RÈGLEMENT 2009-4, RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE LA MUNICIPALITÉ DE VAL-JOLI**

Avis de motion est donné par le conseiller Therrien que lors d'une séance subséquente, les membres du conseil procèderont à l'adoption du règlement 2009-4 intitulé Règlement général de la municipalité de Val-Joli. Tous les membres du conseil ont reçu une copie dudit règlement.

Proposition adoptée

10. AFFAIRES NON TERMINÉES

2009-05-70 10.1 TRAVAUX DE VOIRIE AVEC ST-CLAUDE RANG 9

Attendu qu'il y a une entente intermunicipale entre Val-Joli et Saint-Claude pour l'entretien normal du Rang 9 qui est mitoyen;

Attendu qu'il faut prévoir des travaux majeurs de rechargement pour une partie du rang 9 entre le chemin Goshen et le chemin Grande Ligne pour une distance d'environ 400 mètres et une autre partie entre le chemin Goshen et la route 249 pour la même distance;

Il est proposé par le conseiller Therrien
Appuyé par le conseiller Bernier

De procéder à des travaux de réparation du Rang 9 entre le chemin Goshen et le chemin Grande Ligne et une autre partie entre le chemin Goshen et la route 249. Ces travaux seront faits conjointement avec la municipalité de Saint-Claude. Les coûts des travaux seront payés à part égale entre les deux municipalités.

Proposition adoptée

2009-05-71 10.2 ACHAT DE CALCIUM

Attendu que nous avons demandé des prix à deux entreprises pour la fourniture de calcium pour les chemins d'été;

Il est proposé par le conseiller Therrien
Appuyé par le conseiller Bernier

De procéder à l'achat du calcium pour les chemins au coût de 402\$ plus taxe la tonne, incluant la livraison, chez Sel Warwick.

Proposition adoptée

2009-05-72 10.3 RECHARGEMENT DE GRAVIER ET CREUSAGE DE FOSSÉS

Il est proposé par le conseiller Bernier
Appuyé par le conseiller Côté

D'autoriser l'inspecteur municipal à faire les travaux de rechargement de gravier et de creusage de fossés ainsi que des changements de ponceau.

Proposition adoptée

2009-05-73 10.4 AUTORISATION DE SIGNATURE POUR L'ENTENTE AVEC HYDRO-QUÉBEC (OUVERTURE ET FERMETURE DE BARRIÈRE)

Attendu qu'il y a eu une rencontre avec deux représentants d'Hydro-Québec le 23 avril dernier concernant l'utilisation du chemin privé d'Hydro-Québec pour avoir accès au parc du Rang 12;

Attendu qu'il y aura une nouvelle entente à signer pour changer les dates et les heures de l'entente;

Il est proposé par le conseiller Therrien
Appuyé par le conseiller Bergeron

De mandater le maire et la directrice générale à procéder à la signature de la nouvelle entente avec Hydro-Québec concernant l'utilisation du chemin privé d'Hydro-Québec qui nous donne accès à notre parc du Rang 12.

Proposition adoptée

11. VARIA

2009-05-74 11.1 DÉMISSION DE LA SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE

Attendu que Madame Karine Poudrier, secrétaire-trésorière adjointe a fait parvenir sa lettre de démission et qu'elle a terminé son emploi le 1^{er} mai 2009;

Il est proposé par le conseiller Côté
Appuyé par le conseiller Boucher

De déposer la démission de Madame Poudrier en date d'aujourd'hui.

Proposition adoptée

2009-05-75 11.2 MANDAT POUR L'EMBAUCHE D'UNE SECRÉTAIRE

Attendu que la directrice-générale a procédé à un appel d'offres pour le poste jusqu'au 13 mai prochain;

Il est proposé par le conseiller Boucher
Appuyé par le conseiller Bernier

De mandater le maire et la directrice générale et le comité du personnel à procéder aux entrevues pour le poste de secrétaire et à l'embauche de la personne retenue. Les conditions de travail seront précisées dans la résolution d'embauche à la séance de juin.

Proposition adoptée

2009-05-76 11.3 MANDAT POUR L'EMBAUCHE DE L'ÉCO-RESSOURCE

Attendu que la directrice-générale a procédé à un appel d'offres pour le poste jusqu'au 13 mai prochain;

Il est proposé par le conseiller
Appuyé par le conseiller

De mandater le maire et la directrice générale et le comité de personnel à procéder aux entrevues pour le poste d'éco-ressource et à l'embauche de la personne retenue. Les conditions de travail seront précisées dans la résolution d'embauche à la séance de juin.

Proposition adoptée

2009-05-77 11.4 MANDAT POUR L'OUVERTURE DE LA BARRIÈRE CHEMIN HYDRO-QUÉBEC

Il est proposé par le conseiller Therrien
Appuyé par le conseiller Verly

D'accepter l'offre de Madame Mélanie Côté pour l'ouverture de la barrière du chemin privé d'Hydro-Québec pour la saison 2009 pour un montant de 1000\$.

Proposition adoptée

2009-05-78 11.5 MANDAT À NOS PROCUREURS POUR 2 DOSSIERS À LA COUR MUNICIPALE LE 9 JUIN 2009

Il est proposé par le conseiller Côté
Appuyé par le conseiller Verly

De mandater nos avocats Martel, Brassard, Doyon pour nous représenter pour les 2 dossiers à la cour municipale le 9 juin prochain.

Proposition adoptée

2009-05-79 11.6 PROPOSITION POUR RÉAMÉNAGEMENT DU PARC ROUTE 249 (FLEURS ET PAILLIS)

Attendu que la personne qui s'occupe du parc de la route 143 nous fera des propositions pour l'amélioration du parc de la route 249 afin de replanter des fleurs et pour l'ajout de paillis;

Il est proposé par le conseiller Bernier
Appuyé par le conseiller Côté

De mandater le maire et la directrice générale à procéder à l'étude de la proposition pour le réaménagement du parc de la route 249 et d'autoriser les achats nécessaires à l'amélioration de celui-ci pour un montant maximum de 850\$ taxes incluses, tel que prévu au budget 2009.

Proposition adoptée

2009-05-80 11.7 MANDAT À LES LABORATOIRES SHERMONT POUR UNE ÉTUDE GÉOTECHNIQUE DOSSIER FIMR ROUTE 143

Attendu que dans le cadre des travaux d'implantation des services d'aqueduc et d'égout sur une partie de la route 143 sud, il est nécessaire de faire une étude géotechnique du sol;

Il est proposé par le conseiller Bergeron
Appuyé par le conseiller Bernier

De mandater Les Laboratoires Shermont pour une étude géotechnique dans le dossier FIMR de la route 143 pour un montant de 8740\$ plus taxes. D'autoriser Monsieur Jean Beauchesne de Génivar pour procéder à la signature du document d'embauche de Les Laboratoires Shermont.

Proposition adoptée

12. TOUR DE TABLE

Le conseiller Verly informe le conseil qu'il y a eu des élections pour le conseil d'administration de Trans-Appel et que toutes les personnes en place ont été réélues.

Le conseiller Boucher donne un compte rendu de la dernière rencontre du comité des loisirs de Val-Joli (problème de braker, info sur le fonctionnement et du côté sécuritaire des installations).

Le conseiller Bernier demande à l'inspecteur si nous procéderons à une modification de nos réservoirs d'eau en sécurité incendie. Il s'agit d'installer des connecteurs pour la connexion des tuyaux lors du remplissage et de la prise d'eau par les pompiers. L'inspecteur fera des vérifications auprès du service d'incendie et de Bessette et Boudreau pour savoir quel genre de raccord ils ont besoin, demandera des prix et reviendra à la séance de juin avec une évaluation des coûts.

Également, le conseiller Bernier donne des informations sur la rencontre qui a eu lieu avec les représentants de Windsor concernant la facture pour les utilisateurs du curling. Le montant pour un utilisateur était de 1500\$ et il a diminué à 380\$.

Le maire explique qu'il a rencontré le député Étienne-Alexis Boucher pour notre demande d'aide financière pour l'entretien de nos routes. Ils ont également discuté de plusieurs dossiers dont celui de la LTPAQ, article 59 et de ses impacts et du dossier de la SQ. Il a assisté à une rencontre sur le décrochage scolaire ainsi que sur la collecte des RDD dans le Val-Saint-François.

13. DOSSIER MRC

Retour sur le dossier de la Loi sur la protection du territoire agricole du Québec (LTPAQ) et de son article 59 qui permet aux municipalités de faire des demandes d'autorisation pour des îlots déstructurés ainsi que pour les terres agro-forestières. Il y aura des rencontres de prévues les 7 et 25 mai et il espère que le processus aille bien et que le dossier soit complété avant l'automne.

Discussion sur les dossiers de la SQ, du 360', du Pacte rural et du Volet II qui est complété.

14. 2^e PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Rolland Camiré demande qui paiera pour la différence entre ce qu'Hydro-Québec rembourse et le coût demandé par la personne qui ouvre et ferme la barrière du chemin privé d'Hydro-Québec dans le rang 12. La différence est payée par la municipalité. Monsieur Camiré pense qu'Hydro devrait payer la totalité de la facture puisque c'est eux qui ont des exigences. Discussions.

Monsieur Camiré demande si les joueurs de balle qui sont de Windsor paient une prime comme tous les jeunes de Val-Joli qui participent à des activités à Windsor. Non, mais la municipalité est à renouveler son entente avec la Ville de Windsor et nous leur présenterons cette possibilité. Discussions

Monsieur Michel Maurice demande ce que nous avons payé à la MRC pour un montant de 30 000\$. C'est une partie de la quote-part 2009.

Également, il aimerait savoir si la municipalité a un accord avec les Sentiers de l'Estrie concernant les lettres envoyées au propriétaire riverain de leur futur sentier. La seule responsabilité que nous avons avec cet organisme est de leur avoir donné l'autorisation d'accéder à notre terrain (plantation du Rang 12). Discussions

2009-05-81 15. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Bergeron

De lever cette séance à 21h30. La prochaine séance ordinaire se tiendra le 1^{er} juin 2009 à 20h00.

Proposition adoptée

Gilles Perron
Maire

Lucie Camiré
directrice générale et
secrétaire-trésorière

**RENONCIATION À LA SIGNATURE DE CHACUNE DES
RÉSOLUTIONS**

Je soussigné, Gilles Perron, confirme que j'ai lu chaque résolution et accepte que le fait de signer le procès-verbal est l'équivalent de signer chacune de ces résolutions

Gilles Perron, maire